CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E191050** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2026**

ÉDITÉ LE 03/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/06/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AIX EN PROVENCE 2017B01333

Siret : 830 451 654 00024

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 9038571-002-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021322499404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021322499404

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/09/2026

Raison sociale : ENTREPRISE GENERALE DU LITTORAL

14 CHEMIN DE REVEILLA
13500 MARTIGUES

Téléphone : 07 52 23 79 37 **Fax :**

Portable : 07 52 23 79 37

Responsabilité légale :
LI-BASSI CHRISTOPHER PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : entreprisegeneraledulittoral@gmail.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 794 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	19/11/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	10	19/11/2024
2183 PROB	Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine		08/10/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/11/2026 15:48

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E191050** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2026**

ÉDITÉ LE **03/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/06/2017
Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AIX EN PROVENCE 2017B01333

Siret : **830 451 654 00024**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 9038571-002-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021322499404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021322499404

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/09/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE GENERALE DU LITTORAL**

14 CHEMIN DE REVEILLA
13500 MARTIGUES

Téléphone : 07 52 23 79 37 **Fax :**
Portable : 07 52 23 79 37

Site Internet :
E-mail : entreprisegeneraledulittoral@gmail.com

Responsabilité légale :
LI-BASSI CHRISTOPHER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/11/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	19/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	19/11/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/11/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/11/2024
o Isolation des combles perdus	19/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.